

DELIBERATION N° 2008/06-13 - ADAPTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : TRANSFORMATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL EN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL

Madame RAVON, rapporteur, informe l'Assemblée qu'une adaptation du tableau des effectifs apparaît indispensable suite au départ en retraite d'un attaché territorial principal, détaché sur l'emploi fonctionnel de directeur général des services.

Afin de procéder au recrutement par mutation d'un nouveau directeur général des services, elle propose de transformer le poste d'attaché territorial principal à temps complet en poste d'attaché territorial à temps complet.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de bien vouloir procéder à l'adaptation du tableau des effectifs :
- en transformant le poste d'attaché territorial principal à temps complet, en poste d'attaché territorial à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2008,
- d'adapter le tableau des effectifs en ce sens,

Les crédits nécessaires au financement de ce poste sont inscrits au budget primitif 2008.